

LES PERMANENCES EN MAIRIE

✓ Un **conseiller juridique** vous reçoit le 3^{ème} vendredi de chaque mois de 14h00 à 16h30
Lieu : Mairie Centrale

✓ M. **Jean-Pierre MAGGI, Conseiller Général** est présent le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 16h00 à 17h00
Lieu : Mairie Centrale

✓ M. **Christian KERT, Député**, est présent le 3^{ème} vendredi du mois de 10h45 à 12h00
Lieu : Mairie Centrale

✓ **Permanences Architectes C.A.U.E** (*Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement*)
Sur Rendez – vous au 04 90 45 50 34
Le 4^{èmes} mercredi de chaque mois
De 14h00 à 16h 00
Lieu : Service Urbanisme
250 Avenue des Puisatiers

✓ **Permanences Energie**
La commune de LA FARE LES OLIVIERS vous informe qu'un conseiller énergétique tiendra une permanence gratuite, les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois de 9h30 à 12h00, en Mairie (salle des mariages).

Son rôle sera de vous conseiller sur les dispositions et mesures à prendre dans le cadre d'économie d'énergie (solutions techniques, financement...)

Cette permanence a débuté en juin 2009.

Vous pouvez d'ores et déjà prendre rendez-vous avec le Service Développement Durable au 04.90.45.46.09